

NBN S 21-204 concernant la protection contre l'incendie dans les bâtiments scolaires - Conditions générales et réaction au feu.

Règlement Général pour la Protection du Travail et le Code sur le Bien-être au Travail

Mesures de prévention contre l'incendie déjà prises

- Portes des classes présentent Rf ½ h
- Cage d'escaliers compartimentée
- 2 voies d'évacuation à chaque niveau depuis l'extension (compartimentage horizontal)
- Parois Rf 1h
- Dévidoirs

Avis du Service d'Incendie

Après l'examen des plans soumis à son attention, le Service d'Incendie formule les remarques suivantes au sujet des transformations:

1. Les dispositions de sécurité reprises aux plans et décrites ci-avant doivent être respectées.
2. Les éléments notés R, E, I, ou EI dans le présent rapport doivent être conformes à la NBN EN 13501, ou aux dispositions reprises à l'article 1 de l'arrêté royal du 13 juin 2007 - Normes de Base, ou correspondre aux mesures transitoires énoncées dans la modification de cet arrêté royal datant du 12.07.2012 (art. 25).
3. La porte du local de rangement donnant dans la cage d'escalier doit être coupe-feu (EI1 30).
4. Toutes les portes coupe-feu doivent être sollicitées à la fermeture.
5. L'ascenseur ainsi que la gaine et le local de machines doivent être réalisés conformément à la norme EN 81-1 et au § 6.1 de l'Arrêté Royal du 12 juillet 2012.
6. Les installations de chauffage, non reprises sur les plans, doivent répondre à la réglementation en vigueur.
7. Il y a lieu de prévoir des extincteurs portatifs de 6 kg de poudre ABC, à raison de 1 appareil par niveau. Ces extincteurs doivent être maintenus en bon état de fonctionnement par un contrôle et un entretien annuels.
8. Il y a lieu d'installer un système d'alerte et d'alarme conforme aux prescriptions reprises aux sous-sections 1-4-7 de la section 3 (Mesures de prévention spécifiques) de l'A.R. du 2014/03/28 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail.
9. Les voies d'évacuation doivent être équipées d'un éclairage de sécurité conformément au § 6.5.4 de l'annexe 2/1 de l'Arrêté Royal du 12 juillet 2012 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion.
10. Les installations électriques doivent être vérifiées par un organisme agréé par le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie. Une suite favorable doit être réservée aux remarques formulées.

11. Le personnel doit avoir l'attention attirée sur les dangers d'incendie; il doit être informé des voies d'évacuation, de l'aide à apporter en cas d'évacuation ainsi que de l'utilisation des appareils d'extinction disponibles.

12. Pour tous les points qui ne sont pas abordés dans le présent rapport, il y a lieu de se référer aux normes et réglementations qui s'appliquent à ce type d'immeuble et reprises en début de rapport.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Officier-chef de service f.f.,



L'.-Col. Ing. T. du BUS de WARNAFFE

L'Officier,



Cpt. Ir. P. DE WERGIFOSSE

Région de Bruxelles Capitale

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Maître de l'ouvrage	ASBL POUVOIR ORGANISATEUR DE L' INSTITUT SAINT ALBERT Chaussée de Gand, 1163 - B 1082 Bruxelles Tél : 02 / 465.32.84
---------------------	--

Architectes	ATELIER d'Architecture A4 s.p.r.l. Rue des Alcyons, 65 - B 1082 Bruxelles Tél : 02 / 465.30.19 - Fax : 02 / 465.20.17 aa4@skynet.be
-------------	--

Ingénieurs en stabilité	SIC Ingénierie sprl Chaussée de Louvain, 431 - B 1380 Lasne Tél : 02 / 351.22.24 info@sic-ingeniere.be
-------------------------	---

Ingénieurs en techniques spéciales	ZEUGMA Engineering Rue de Taisnières 45A - 7080 Sars-La-Bruyère Tél : 0478 / 27.62.44 j.dupuis@zeugma-eng.be
------------------------------------	---

SERVICE D'INCENDIE ET
D'AIDE MEDICAL URGENTE
SERVICE PREVENTION

01 SEP. 2016

AV. DE L'HELIPORT, 15
B-1000 BRUXELLES
TEL: 02/208.84.30
FAX: 02/208.84.40

Nature des travaux	EXTENSION D'UN BATIMENT SCOLAIRE	PERMIS D'URBANISME
--------------------	---	---------------------------

Modifications - Veranderingen	B		D		F
A	C	E	G	H	I

PLAN DE LOCALISATION PLAN D'IMPLANTATION	Echelle - Schaal : 1/200	01
	Date: 01/09/2016	
	Dossier : 0915	

Région de Bruxelles Capitale

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Maître de l'ouvrage

INSTITUT SAINT ALBERT
Chaussée de Gand, 1163 - B 1082 Bruxelles
Tél : 02 / 465.32.84

[Signature]
DACHY. A.

Architectes

ATELIER d'Architecture A4 s.p.r.l.
Rue des Alcyons, 65 - B 1082 Bruxelles
Tél : 02 / 465.30.19 - Fax : 02 / 465.20.17
aa4@skynet.be

[Signature]

Ingénieurs en stabilité

SIC Ingénierie sprl
Chaussée de Louvain, 431 - B 1380 Lasne
Tél : 02 / 351.22.24
info@sic-ingeniere.be

Ingénieurs en techniques spéciales

ZEUGMA Engineering
Rue de Taisnières 45A - 7080 Sars-La-Bruyère
Tél : 0478 / 27.62.44
j.dupuis@zeugma-eng.be

SERVICE D'INCENDIE ET
D'AIDE MEDICAL URGENTE
SERVICE PREVENTION

01 SEP. 2016

AV. DE L'HELIPORT, 15
B-1000 BRUXELLES
TEL: 02/208.84.30
FAX: 02/208.84.40

Nature des travaux

**EXTENSION D'UN BATIMENT
SCOLAIRE**

**PERMIS
D'URBANISME**

Modifications - Veranderingen

B

D

F

A

C

E

G

PLAN DE DEMOLITION

Echelle - Schaal : 1/200

Date: 01/09/2016

Dossier : 0915

02

Région de Bruxelles Capitale

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Maître de l'ouvrage	ASBL POUVOIR ORGANISATEUR DE L' INSTITUT SAINT ALBERT Chaussée de Gand, 1163 - B 1082 Bruxelles Tél : 02 / 465.32.84	<i>Joly</i> JACMY. 4 -
---------------------	---	---------------------------

Architectes	ATELIER d'Architecture A4 s.p.r.l. Rue des Alcyons, 65 - B 1082 Bruxelles Tél : 02 / 465.30.19 - Fax : 02 / 465.20.17 aa4@skynet.be	<i>[Signature]</i>
-------------	---	--------------------

Ingénieurs en stabilité	SIC Ingénierie sprl Chaussée de Louvain, 431 - B 1380 Lasne Tél : 02 / 351.22.24 info@sic-ingeniere.be	
-------------------------	--	--

Ingénieurs en techniques spéciales	ZEUGMA Engineering Rue de Taisnières 45A - 7080 Sars-La-Bruyère Tél : 0478 / 27.62.44 j.dupuis@zeugma-eng.be	
------------------------------------	--	--

		SERVICE D'INCENDIE ET D'AIDE MEDICAL URGENTE SERVICE PREVENTION 01 SEP. 2016 AV. DE L'HELIPORT, 15 B-1000 BRUXELLES TEL: 02/208.84.30 FAX: 02/208.84.40
--	--	---

Nature des travaux	EXTENSION D'UN BATIMENT SCOLAIRE	PERMIS D'URBANISME
--------------------	---	-------------------------------

Modifications - Veranderingen	B	D	F
A	C	E	G

**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET
1er ETAGE PROJETES**

Echelle : 1/50

Date: 01/09/2016

Dossier : 0915

03

Région de Bruxelles Capitale

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Maître de l'ouvrage

**ASBL POUVOIR ORGANISATEUR
DE L' INSTITUT SAINT ALBERT**
Chaussée de Gand, 1163 - B 1082 Bruxelles
Tél : 02 / 465.32.84

DACHY . A

Architectes

ATELIER d'Architecture A4 s.p.r.l.
Rue des Alcyons, 65 - B 1082 Bruxelles
Tél : 02 / 465.30.19 - Fax : 02 / 465.20.17
aa4@skynet.be

Ingénieurs en
stabilité

SIC Ingénierie sprl
Chaussée de Louvain, 431 - B 1380 Lasne
Tél : 02 / 351.22.24
info@sic-ingeniere.be

Ingénieurs en
techniques
spéciales

ZEUGMA Engineering
Rue de Taisnières 45A - 7080 Sars-La-Bruyère
Tél : 0478 / 27.62.44
j.dupuis@zeugma-eng.be

SERVICE D'INCENDIE ET
D'AIDE MEDICAL URGENTE
SERVICE PREVENTION

01 SEP. 2016

AV. DE L'HELIPORT, 15
B-1000 BRUXELLES
TEL: 02/208.84.30
FAX: 02/208.84.40

Nature des
travaux

**EXTENSION D'UN BATIMENT
SCOLAIRE**

**PERMIS
D'URBANISME**

Modifications - Veranderingen

B

D

F

A

C

E

G

**PLAN DU 2ème ETAGE PROJETE
FACADES ET COUPE PROJETEES**

Echelle : 1/50

Date: 01/09/2016

Dossier : 0915

04